

Mai 2013

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ FINANCIER

Cent quarante-neuvième session

Rome, 27–28 mai 2013

**Désignation de deux membres du Conseil d'administration devant
siéger au jury chargé de désigner/reconduire dans leurs fonctions
deux membres du Comité d'audit**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Mme Erika Joergensen

Secrétaire du Conseil d'administration, Division du Secrétariat du Conseil d'administration

Programme alimentaire mondial

erika.joergensen@wfp.org

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- Le mandat de deux membres du Comité d'audit du PAM arrive à échéance en 2014. Conformément aux dispositions du paragraphe 19 du mandat du Comité d'audit, il convient de constituer un jury de sélection composé de deux représentants du Conseil d'administration désigné par celui-ci, d'un membre en exercice du Comité d'audit désigné par celui-ci et de deux membres du Secrétariat désignés par le Directeur exécutif.
- Le présent document contient le nom des deux représentants du Conseil d'administration qu'il est proposé de désigner pour siéger au jury de sélection, conformément à ce qu'a recommandé le Bureau du Conseil.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier de la FAO est invité à examiner les recommandations du Bureau du Conseil d'administration du PAM relatives à la désignation des personnes devant siéger au jury de sélection du Comité d'audit, et à recommander au Conseil d'administration de les approuver.

Projet d'avis

- **Conformément à l'article XIV du Statut du PAM, le Comité financier de la FAO prend note du nom des deux représentants du Conseil d'administration du PAM qu'il est proposé de désigner pour siéger au jury de sélection, conformément à ce qu'a préconisé le Bureau du Conseil, et recommande que leur désignation soit approuvée par le Conseil d'administration.**

برنامج
الغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 3–6 juin 2013

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2013/6-B/1
30 avril 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

DÉSIGNATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEVANT SIÉGER AU JURY CHARGÉ DE DÉSIGNER/RECONDUIRE DANS LEURS FONCTIONS DEUX MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Secrétaire du Conseil
d'administration, PGB*:

Mme E. Joergensen

tél.: 066513-2603

Chef, PGBT**:

Mme M.-F. Perez

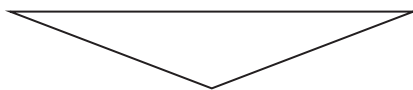
tél.: 066513-2638

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645/2558).

* Division du Secrétariat du Conseil d'administration

** Sous-Division de la traduction et de la documentation

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve la désignation des membres ci-après pour siéger au jury chargé de sélectionner ou de reconduire dans leurs fonctions, selon qu'il conviendra, deux membres du Comité d'audit:

- M. Zulfiqar Haider Khan, Représentant permanent suppléant du Pakistan, en tant que représentant du Conseil d'administration
- M. Benito Santiago Jiménez Sauma, Représentant permanent suppléant du Mexique, en tant que représentant du Conseil d'administration

et invite le jury à faire part de ses recommandations à la Directrice exécutive et au Président du Conseil d'administration.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. À sa session annuelle de 2012, le Conseil a été informé que le mandat de deux membres du Comité d'audit, à savoir Mme Irena Petruškevičienė et M. James A. Rose III, arrivait à échéance le 29 juillet 2014.
2. Conformément au paragraphe 19 du mandat du Comité d'audit, il convient de constituer un jury de sélection composé de deux représentants du Conseil désigné par celui-ci, d'un membre en exercice du Comité d'audit désigné par celui-ci et de deux membres du Secrétariat désignés par le Directeur exécutif.
3. À la suite des débats menés au sein des listes, les membres du Bureau ont proposé de désigner les membres du Conseil ci-après pour siéger au jury de sélection:
 - M. Zulfiqar Haider Khan, Représentant permanent suppléant du Pakistan, Liste B.
 - M. Benito Santiago Jiménez Sauma, Représentant permanent suppléant du Mexique, Liste C.
4. Le jury se réunirait en octobre 2013 pour se prononcer sur le renouvellement du mandat des deux membres du Comité d'audit. Si le renouvellement des mandats n'était pas la solution retenue, il resterait suffisamment de temps pour appliquer la procédure de sélection prévue aux paragraphes 18 à 21 du mandat du Comité d'audit. Les recommandations seraient soumises au Conseil à sa session annuelle de 2014, ou avant si possible.